LA LETTRE DE GALLY MAULDRE

Gally Mauldre
Communauté de communes

#30 - Automne 2026



RENCONTRES ÉCONOMIQUES
Une édition renouvelée

CADRE DE VIE
Rénovation énergétique

ACTIONS SOCIALES
Nouveaux dispositifs

Des aménagements majeurs pour le territoire

Le mercredi 14 octobre, les élus de la Communauté de communes Gally Mauldre, les enfants du centre de loisirs de Mareil-sur-Mauldre, les partenaires et les entreprises qui ont réalisé les travaux d'aménagement du chaucidou sur le chemin de Richemont ainsi que les travaux de protection contre les inondations le long de la Mauldre à Mareil-sur-Mauldre et Montainville, se sont retrouvés pour mettre en avant ces importants aménagements pour notre territoire.
Le chaucidou a été inauguré et les enfants ont réalisé une partie des plantations le long de la Mauldre.
Ces projets démontrent la volonté commune de bâtir un territoire interconnecté, durable et résilient.



Balade nature avec les éco-gardes

Samedi 26 septembre, quelques chanceux sont partis en forêt avec Christophe et Manuel, deux des éco-gardes qui veillent sur notre beau territoire. Une balade nature où leurs connaissances des arbres, du biotope créé par les arbres et les différentes essences qui peuplent nos forêts ont été partagées.
Si vous aussi vous souhaitez préserver les espaces naturels autour de chez vous et participer au maintien du cadre de vie exceptionnel de Gally Mauldre, rejoignez les bénévoles éco-gardes.
Contact : Manuel Martins à l'adresse :
ecogardemanu@gmail.com



Guide du Routard de La Plaine de Versailles

Le Guide du Routard consacre enfin un ouvrage à la Plaine de Versailles ! Hachette Tourisme a publié le guide de la Plaine de Versailles, réalisé en partenariat avec l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA) et grâce aux contributions de la CCGM et des communes membres. Véritable vitrine de la Plaine de Versailles, ce guide met en lumière nos communes, leur patrimoine, leurs paysages, leur agriculture, leurs savoir-faire locaux et leur art de vivre. Il contribue à renforcer l'attractivité touristique de notre territoire, à soutenir son économie locale et à valoriser son identité.
Disponible à la Maison de la Plaine à Feucherolles au prix de 9,90€

Inauguration de "La Cantine du Parc"



Début octobre, les élus de Bazemont et du territoire de Gally Mauldre se sont réunis autour du maire de Bazemont et Vice-Président de la CCGM, Jean-Bernard Hetzel, pour inaugurer officiellement le nouveau restaurant scolaire de Bazemont, baptisé "La Cantine du Parc".
Installé au cœur du parc du château, ce magnifique bâtiment fonctionnel et moderne, qui accueille près de 190 élèves, offre désormais des repas cuisinés sur place par un chef. Un investissement majeur pour notre jeunesse qui a pu se concrétiser grâce au soutien financier croisé de l'État, de la Région Île-de-France, du Département des Yvelines et de la Communauté de communes Gally Mauldre.
Lors de son allocution, le président de l'intercommunalité, Vincent Gay, a salué la réussite de ce nouveau lieu, dont les cuisines prépareront également les repas de l'accueil de loisirs intercommunal de Bazemont le mercredi.
La matinée s'est chaleureusement clôturée autour d'un cocktail préparé par l'ESAT d'Ecquevilly.
Ce projet a été soutenu à hauteur de :
- 300 000€ par la Préfecture des Yvelines,
- 287 000€ par la Communauté de communes Gally Mauldre,
- 220 000€ par le Conseil Départemental des Yvelines,
- 200 000€ par la Région Île-de-France.

Gally Mauldre
Communauté de communes

Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Saint-Nom-la-Bretêche

Magazine intercommunal de la Communauté de communes Gally Mauldre

Édition #30 - Automne 2026
Tirage : 11 450 exemplaires
Dépôt légal : novembre 2026
ISSN 2497-9031

Directeur de la publication :
Vincent Gay

Rédaction :
Eléna N'Guessan,
Commission communication

Conception et réalisation :
Service communication

Photos :
Service communication

Impression :
Desbouis Grésil
Z.I. du Bac d'Ablon - 10-12 rue Mercure
91230 Montgeron
Tél. : 01 69 83 44 66

Siège social :
43 Grande Rue - 78810 Feucherolles
Tél. : 01 86 36 01 51
ccgm@cc-gallymauldre.fr

Du lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-17h
Samedi : 9h-12h (permanences du Pôle urbanisme uniquement)

www.cc-gallymauldre.fr

IMPRIM'VERT

PEFC recyclé
Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées.
PEFC
10-32-3010
pefc-france.org

« Chers habitants du territoire de Gally Mauldre,



Damien Guibout
Vice-Président délégué au Développement économique et soutien aux entreprises
Maire de Davron

La Communauté de communes avance concrètement dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique. Pour structurer notre action, nous avons récemment lancé une étude opérationnelle foncière. Celle-ci proposera un calendrier précis, ciblera les lieux stratégiques et identifiera les acteurs de notre développement futur. Elle portera notamment sur le secteur de la RD30, situé entre Davron, Chavenay et Feucherolles, une zone clé pour l'avenir de notre intercommunalité.

Notre ambition bénéficie également d'un alignement fort avec les services de l'État. Le Préfet des Yvelines a ainsi lancé le tout premier Comité d'action économique local. Ce nouvel espace de dialogue et d'action a été conçu pour favoriser le développement des entreprises en agissant sur quatre leviers fondamentaux :
- les transports,
- le logement des actifs,
- le foncier et la formation.

L'objectif est clair : renforcer la coordination entre l'État et les collectivités territoriales pour être au plus près des besoins des professionnels du territoire.

Le dynamisme de notre territoire repose aussi sur la vitalité de ses commerces et de son artisanat de proximité. En ce sens, l'étude sur le commerce et l'artisanat local, co-réalisée avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, est désormais terminée. Riche en enseignements précieux pour l'avenir de nos centres-villes, cette étude nous permet aujourd'hui d'avoir des pistes d'action concrètes.

Nous travaillons actuellement sur la réalisation d'un guide qui sera un outil privilégié pour le développement des entreprises locales. Des permanences d'un conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Versailles vont également vous être proposées au siège de la Communauté de communes prochainement.

Enfin, nous n'oublions pas l'identité profondément ancrée de notre territoire, marquée par ses espaces ruraux. Une étude agricole est actuellement en cours. Les résultats de ce travail nous seront d'une utilité précieuse pour renforcer toujours plus les activités de production, soutenir nos agriculteurs et encourager la transformation locale de ces produits, en particulier dans le domaine alimentaire.

À l'issue de l'édition 2026 des Rencontres Économiques de Gally Mauldre qui se sont tenues le mardi 13 octobre à La Briqueterie de Feucherolles, nous avons également créé un réel temps de partage pour bâtir, avec les professionnels du territoire, les projets de demain.



RENCONTRES ÉCONOMIQUES DE GALLY MAULDRE

Un succès pour l'édition 2026

Le mardi 13 octobre à La Briqueterie, avec plus de 150 participants, les Rencontres Économiques de Gally Mauldre ont rencontré un franc succès. Le concept de l'événement a été totalement repensé pour être au plus près des besoins des professionnels.

Une édition métamorphosée

Un sondage réalisé en amont a permis de répondre concrètement aux réalités et aux besoins des professionnels du territoire. Les rencontres sont venues directement s'implanter dans l'un des poumons économiques du territoire : La Briqueterie.

Le programme de la journée s'est articulé entre tables rondes/ateliers, rendez-vous individuels et échanges sur les stands des entreprises, organismes et administrations qui offrent de nombreux services aux professionnels.

Des tables rondes thématiques

L'événement a débuté trois semaines avant avec la diffusion de tables rondes thématiques en visio consacrées au Développement économique, à l'Efficience au quotidien et au Développement durable.

Les intervenants étaient tous présents le jour de l'événement pour continuer les échanges et répondre aux questions des participants.

Elles restent accessibles en replay via le site de la CCGM.

Un nouvel outil

À l'issue de l'événement, un carnet d'adresses a été constitué avec les coordonnées de l'ensemble des participants. Un bel outil pour aider chaque entreprise du territoire à se développer et trouver des solutions concrètes.

Il est disponible via le site de la CCGM et sera régulièrement mis à jour.

Un événement partenarial

Ces Rencontres sont le fruit de beaux partenariats qui en ont assuré le succès.

Merci à tous les partenaires :

La Briqueterie, HWI Events, Wonder People, l'Allée du Bureau, La Bouche du Roi, les pépinières Euvé, Les Deux Gourmands, 78Actu, Rakkan, Mokadame, Tipi Expertise, Les Fermes de Gally.

Merci également à l'ensemble des participants : Initiative Seine Yvelines, Réseau Entreprendre Yvelines, Chambre de Métiers et d'Artisanat de Versailles, Datamarketing Consulting, Agrege, 3H18, Ros Digital, Gestion Libre Pro, Groupe Revue Fiduciaire, Covivance, Karos / Covoit IDFM, ADEME, Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles, Direction Générale des Finances Publiques, Banque Populaire Val de France, BNP Paribas Yvelines, Femmes Entrepreneurs 78, URSSAF et GeM Emploi.

LES TOILES D'ARGILE

Votre nouvel atelier de peinture et de modelage

Niché au cœur de La Briqueterie de Feucherolles, l'atelier accueille ses élèves depuis septembre. Un lieu où la créativité peut s'exprimer librement, quel que soit son niveau. Les cours sont ouverts à tous, à partir de 11 ans.

Fondés par deux cogérants, Tania Guez et Étienne Selleret, les ateliers sont dispensés par un professionnel qualifié. Exerçant depuis plus de 8 ans, Étienne saura vous transmettre les techniques artistiques indispensables, la culture nécessaire pour la pratique ainsi que son appui pour vous inviter à ralentir et vous exprimer pleinement !



L'atelier de dessin et peinture

Que vous ayez déjà votre médium favori ou que vous souhaitiez découvrir toutes les facettes des arts graphiques, Étienne vous guidera pour forger votre identité artistique.
Sa pédagogie s'appuie sur l'étude de styles variés et de grands artistes pour nourrir votre regard.

L'atelier de modelage

Étienne vous propose également un atelier pour travailler le volume et donner vie à la matière. Ici, l'argile. Vous pourrez travailler votre sculpture dans des locaux adaptés et avec tout le matériel nécessaire jusqu'à l'aboutissement de votre œuvre par la cuisson.
Tout le matériel, excepté la terre, est fourni et compris dans les différents forfaits proposés.
Les cours ont lieu du lundi au samedi et en soirée le jeudi.

Contact : Étienne Selleret
Tél. : 06 89 63 84 31
www.lestoilesdargile.com

VB Assistante
Et si vous arrêtiez de tout gérer seul(e) ?

Artisans, entrepreneurs, petites entreprises ou particuliers : l'administratif prend du temps et de l'énergie. Et si vous pouviez enfin souffler ?
Installée à Maule, Valérie Boutaud met plus de 30 ans d'expérience en secrétariat administratif et commercial à votre service. Devis, factures, relances clients, courriers, démarches administratives, suivi de dossiers… et bien plus encore !
Professionnels : déléguez votre administratif sans embauche ni charges salariales supplémentaires.
Particuliers : ne restez plus seuls face à vos démarches.

Valérie Boutaud - VB Assistante
Tél. : 07 60 95 55 37
vbassistante@outlook.fr

Maysnaps Photographe
Photographe grossesse et naissance

Myriam, alias May, est photographe spécialisée dans la grossesse et la naissance, récompensée du Legacy Photography Award en 2021 et 2023 (1er prix en catégorie photo de grossesse).
Dans son studio à Bazemont, elle propose des séances artistiques pour sublimer la grossesse, immortaliser les tout premiers jours de bébé, ainsi que des séances famille et enfant/ado. Elle se déplace aussi en extérieur, dans un rayon de 15km autour de Bazemont. Reçoit uniquement sur rendez-vous.

Myriam Tabib
Tél. : 07 66 80 80 68 / maysphotographie@gmail.com
www.maysnapsphotographie.com
Instagram : @maysnaps_photographe_yvelines

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
Les dispositifs disponibles sur le territoire

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la CCGM accompagne les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement grâce à une convention avec l'association Énergies Solidaires.

Un logement mieux isolé, c'est un logement plus confortable en toute saison. Mieux isoler son logement permet de réduire les pertes de chaleur en hiver, de préserver la fraîcheur en été et de réduire ses factures d'énergie.

Une action prioritaire

Adopté en février 2023, le PCAET est une feuille de route pour réduire les consommations énergétiques et adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique. Parmi les actions prioritaires figure la rénovation des logements.

Un partenariat avec Énergies Solidaires

Grâce au partenariat entre le Département, la CCGM et l'association *Énergies Solidaires* dans le cadre du Pacte Territorial, les habitants peuvent bénéficier tous les mois de rendez-vous gratuits, neutres et indépendants avec un conseiller France Rénov', dispositif porté par l'ANAH.
Ils vous aident à identifier les travaux les plus pertinents, à les prioriser, à comprendre les aides financières disponibles et à construire un parcours de rénovation adapté aux situations.

Permanences France Renov'

Votre conseiller France Rénov' de l'association *Énergies Solidaires* vous reçoit une fois par mois au Pôle Aménagement et Environnement de la Communauté de communes Gally Mauldre, 43 Grande Rue à Feucherolles.
Prochaines permanences : 18 novembre et 9 décembre.
Vous pouvez également bénéficier de conseils lors d'un entretien téléphonique directement auprès d'*Énergies Solidaires*.

Prise de rendez-vous au 01 30 55 55 42 ou à l'adresse : secretariat-urba@cc-gallymauldre.fr

Bilan à mi-parcours du PCAET



En 2026, un bilan à mi-parcours du PCAET de Gally Mauldre a été réalisé. Il permet de faire un état des lieux des actions mises en place, de constater leurs premiers résultats et de réajuster certaines actions.
Retrouvez-le sur le site de la CCGM, au siège ainsi que dans les mairies du territoire.

Conférence sur la rénovation énergétique

Comment retarder au maximum l'utilisation de climatiseurs ?
Et le cas échéant, vers lequel se tourner ?
Aménagement intérieur, isolation performante, choix des matériaux, protections solaires… De nombreuses solutions existent pour améliorer le confort de votre logement durant l'été, tout en réduisant les consommations énergétiques.
La Communauté de communes de Gally Mauldre vous propose une conférence animée par l'espace France Rénov' local, l'association *Énergies Solidaires*.
La conférence sera suivie d'un temps d'échanges avec l'intervenant.

Jeudi 26 novembre
De 19h à 20h30 en mairie de Saint-Nom-la-Bretêche
Gratuit sur inscription via le site de la CCGM

Balades thermiques

Observer son logement sous un autre angle et découvrir l'invisible, c'est là, tout le concept des balades thermiques ! Accompagnés de deux conseillers France Rénov', vous pourrez parcourir un itinéraire prédéfini pour visualiser les déperditions de chaleur de votre quartier à l'aide d'une caméra thermique.
Une réelle occasion de découvrir, en direct, avec des conseillers France Rénov', experts de la rénovation énergétique, comment fonctionnent les logements, comment mieux les isoler et réduire ainsi leur consommation d'énergie.

- Mardi 8 décembre à Davron
- Mercredi 9 décembre à Crespières
- Jeudi 10 décembre à Saint-Nom-la-Bretêche
Ouvert à tous les habitants du territoire
Inscriptions sur le site internet de la CCGM

GESTION DES DÉCHETS
Mon quotidien facilité

La CCGM est le gestionnaire de la collecte des déchets pour les 11 communes du territoire depuis le 1er janvier 2026. Elle est désormais votre interlocuteur privilégié.

Réparation et commande de bac

Disponible depuis votre Espace Usagers, ce service vous permet de demander la réparation ou le changement d'un de vos bacs, de commander un bac que vous n'auriez pas ou un composteur.
Les règles à connaître :

- Je privilégie la réparation. Cela permet de limiter les coûts répercutés sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- La taille de mon bac est déterminée en cohérence avec la taille de chaque foyer
- Je peux disposer d'un seul bac par flux de déchets

Les nouveaux bacs livrés sont désormais les mêmes pour les 11 communes de l'intercommunalité : une cuve grise avec un couvercle à la couleur du flux concerné.

Collecte des végétaux

Pour la collecte en porte-à-porte, les déchets végétaux doivent être présentés en bacs roulants. Un seul bac roulant de 240L est attribué par foyer.
Sont acceptés les branchages mis en fagot (longueur maximum 1,20m) à l'aide d'un lien biodégradable : 5 maximum par jour de collecte.
Les anciens sacs en papier ne sont plus acceptés.
Si vous n'en disposez-pas, vous pouvez commander un bac de collecte pour les végétaux sur l'Espace usagers.

Calendriers de collecte

Chaque commune dispose d'un calendrier de collecte des déchets personnalisé. Il est disponible sur le site de la CCGM et à l'accueil de votre mairie.
Pour les communes de Chavenay, Feucherolles, Saint-Nom-la-Bretêche et Mareil-sur-Mauldre, le calendrier a été mis à jour suite au changement de la fréquence de collecte des ordures ménagères fin septembre.

Un contact unique au sein de la CCGM

Pour toutes vos questions relatives à la collecte des déchets, que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous pouvez contacter Katy Mussini, chargée du suivi de la collecte des déchets ménagers au sein de la CCGM :
Tél. : 01 89 02 03 73
gestiondesdechets@cc-gallymauldre.fr
Horaires d'ouverture du service :
- Le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h

Connectez-vous à votre Espace usagers pour vos démarches. Vous pouvez y réaliser et y suivre toutes vos demandes.
Vous y trouverez également les actualités de la collecte des déchets et de nombreuses informations pour gérer, au quotidien, vos déchets.

3 questions à...
Jean-Bernard Hetzel

6e Vice-Président délégué à l'Environnement, transition énergétique, politique GEMAPI et autorisations du droit des sols
Maire de Bazemont

Depuis le 1er janvier 2026, la CCGM assure la collecte des déchets à la place du SIEED. Qu'est-ce qui a motivé ce changement ?
La CCGM assurait déjà la gestion de la collecte pour 4 des communes de l'intercommunalité. Avec la dissolution du SIEED, elle assure désormais la continuité du service pour les 7 autres communes du territoire. En 2030, avec la fin des marchés publics contractés avec les prestataires, nous allons pouvoir harmoniser la collecte des déchets sur les 11 communes.

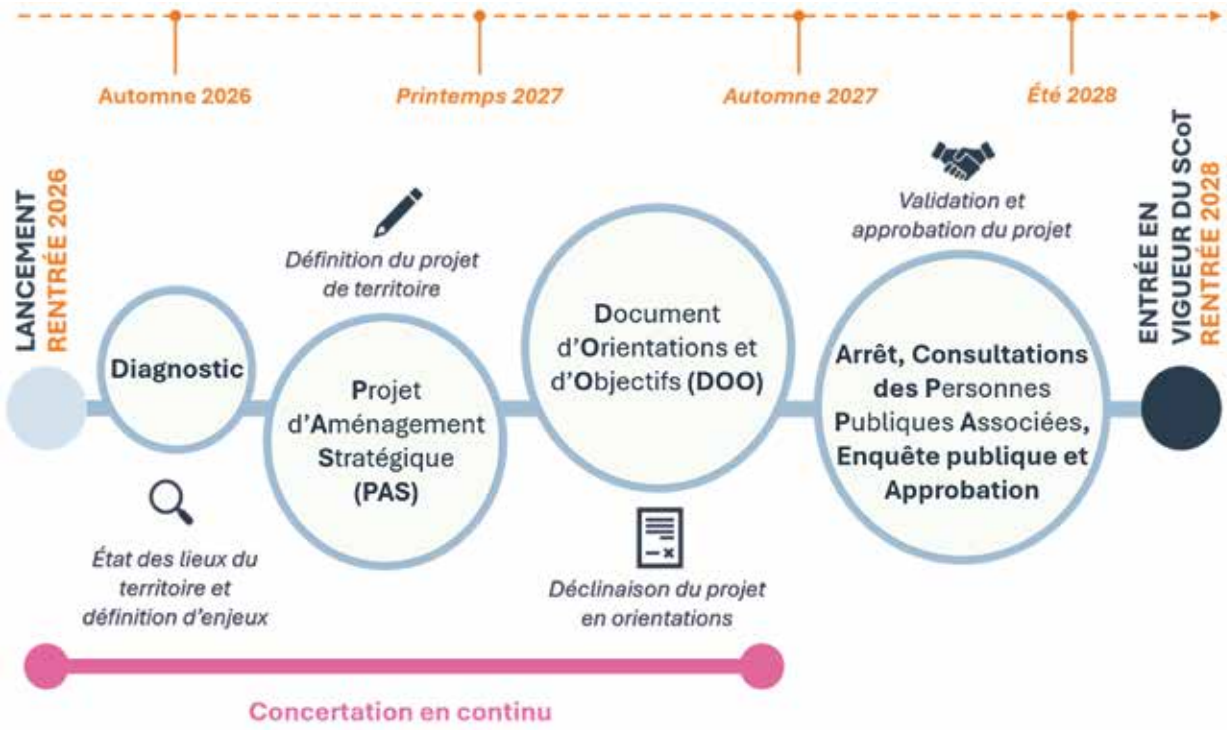
Comment a été réalisée la mise en œuvre ?
Un important travail en transversalité, avec les élus des communes et les agents de la CCGM, a été nécessaire pour la passation des marchés publics. Un poste a également été créé pour assurer au quotidien les missions autrefois dévolues au SIEED.

Quels sont les avantages pour les habitants de ce nouveau mode de gestion ?
Nous mettons en place de nouveaux services : un contact unique au sein de l'intercommunalité, la mise en ligne de l'Espace usagers pour gérer au quotidien ses déchets, l'harmonisation des bacs, l'attribution gratuite de composteurs... Et nous travaillons à l'évolution des fréquences de collecte afin de les rendre plus cohérentes avec les tonnages réellement collectés. Nous maîtrisons désormais l'ensemble des prestations et pourrons les adapter à notre territoire.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
Révision du projet de développement du territoire

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est le document stratégique qui fixe, pour les 20 années à venir, le projet de développement du territoire. Il définit les orientations en matière d'habitat, de déplacements, d'activités économiques, de commerce, d'environnement, d'agriculture, de paysage... Le 11 mars 2026, le Conseil communautaire a prescrit sa révision.

Document pivot de la planification territoriale, le SCoT assure l'articulation entre le schéma régional d'aménagement (SDRIF-e, porté par la Région), et les documents d'urbanisme communaux (PLU).
La révision du SCoT s'organise en plusieurs grandes étapes qui se poursuivront sur 2 ans.
Habitants et acteurs du territoire, vous êtes au cœur de ce nouveau SCoT !
La concertation accompagne l'ensemble de la révision et se décline sous différentes formes.



Pour contribuer, donner son avis, partager ses idées :

- Une cartographie interactive disponible sur smartphone via le QR code ci-contre
- Un registre disponible au siège de la Communauté de communes de Gally Mauldre, 43 Grande Rue à Feucherolles
- Des réunions publiques à venir en 2027 afin de laisser la place aux échanges et de répondre aux diverses questions
- Des ateliers en fin d'année 2026 avec les acteurs locaux permettant de définir ensemble des enjeux spécifiques à certaines thématiques
- Une exposition itinérante à venir permettant de partager l'avancement et le contenu du SCoT

Pour suivre la révision

Pour s'informer, mieux comprendre le SCoT, se tenir au courant des évènements de concertation à venir : tenez-vous informé sur le site de la CCGM et les réseaux sociaux.



HARMONISATION DES ACCUEILS DE LOISIRS

Des tarifs adaptés aux familles de Gally Mauldre

Depuis le 2 septembre 2026, de nouveaux tarifs sont en vigueur pour les sept centres de loisirs du territoire de Gally Mauldre. Leur objectif est de garantir une tarification équitable et harmonisée pour toutes les familles utilisatrices de ce service.

L'ensemble de la tarification du service d'accueil au sein des sept centres de loisirs intercommunaux a été totalement révisée afin que, pour un même service public, chaque famille bénéficie d'un tarif équitable en fonction de ses ressources.

La participation des familles représente aujourd'hui moins de la moitié du coût réel d'une journée d'accueil de loisirs. Le reste est financé par la Communauté de communes, les communes partenaires, la Caisse d'Allocations Familiales et les autres partenaires publics afin de maintenir un service accessible au plus grand nombre.

Les principes de la nouvelle tarification

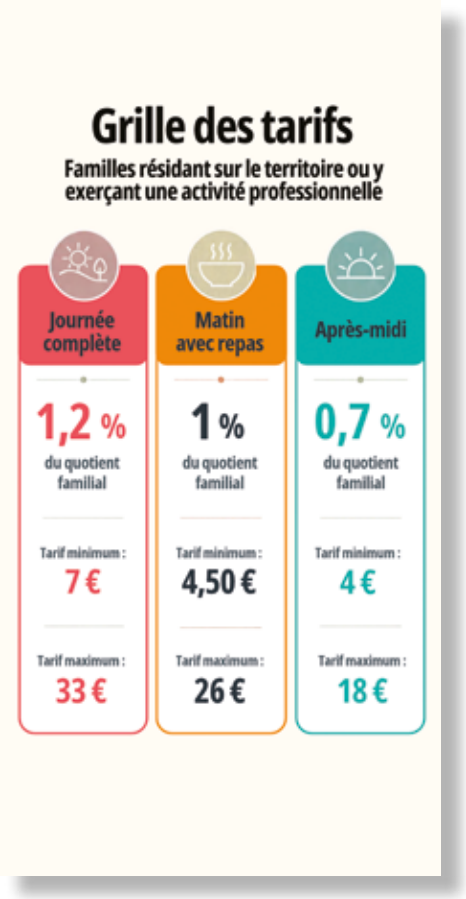
- Un tarif calculé selon les ressources de chaque foyer
- Un taux d'effort appliqué en fonction du quotient familial
- Les mêmes modalités de calcul dans l'ensemble des centres de loisirs du territoire
- La mise en place d'un tarif pour les familles extérieures au territoire

Comment est calculé le tarif ?

Afin de tenir compte de la situation de chaque foyer, le calcul des tarifs s'appuie sur le quotient familial, un indicateur permettant d'adapter la participation aux ressources des familles. Les taux sont différents en fonction de la réservation (journée complète ou non) et du lieu de résidence ou de travail.

Un tarif minimum et un tarif maximum sont appliqués pour chaque utilisation du service.

Un système de réduction a également été mis en place à partir du 2e enfant inscrit et pour les enfants ayant un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).



Politique sociale
Les nombreux dispositifs mis en place

Entre animations, conférences, dispositifs de soutien... la politique sociale de la Communauté de communes vient renforcer les actions des communes membres et faire de nouvelles propositions, notamment aux plus de 60 ans.

Dispositif YES+

L'été 2026 a été marqué par la mise en place pour la première année du dispositif YES+ du Département. Le concept : rompre l'isolement des plus de 60 ans en leur proposant des visites à domicile pendant la période estivale. La CCGM a répondu à l'appel à candidature du Département afin de bénéficier d'une subvention permettant de financer le coût de la masse salariale des 4 agents de convivialité. En tout, 37 seniors se sont inscrits et près de 300 visites ont été réalisées. Un beau succès !



Sport intergénérationnel

En partenariat avec *Sport Rural*, des activités sportives ont été organisées afin de clôturer l'été.
Au programme : laser run, marche, disc-golf, tir à l'arc et tir à la corde. De jolis moments partagés entre petits, jeunes et grands, accompagnés par les animateurs de l'association.
Nous remercions les communes de Chavenay et de Montainville pour leur accueil sur cette animation.
L'esprit de compétition n'a pas d'âge. La preuve que l'on peut bouger ensemble à tout âge !



Semaine bleue

Plus de 70 personnes sont venues le lundi 5 octobre pour découvrir "Le Paris de la Luxure" avec la guide professionnelle Laurine. Une découverte de Paris et de l'un des aspects de son histoire pour le moins original qui a séduit l'ensemble du public présent.
La visite virtuelle a été suivie d'un moment convivial autour de délices sucrés.
Merci à la ville de Saint-Nom-la-Bretêche et aux équipes de l'Espace JKM pour l'accueil de l'animation dédiée aux seniors organisée par la CCGM.





Portage de repas : un nouveau prestataire

À partir du 1er janvier 2027, le service portage de repas à domicile évolue avec l'arrivée d'un nouveau prestataire, le marché public conclu par la CCGM arrivant à échéance.

Une évolution de l'offre de service sera également proposée en 2027.
À travers ce renouvellement, la CCGM réaffirme sa volonté d'améliorer son service de proximité et de répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires. Cette démarche porte aussi bien sur la qualité gustative et la diversité des repas que sur l'accompagnement et la relation de proximité avec les personnes livrées.

Au-delà de la livraison de repas variés et équilibrés, le portage de repas à domicile constitue un véritable soutien au quotidien. Il facilite le maintien à domicile des personnes rencontrant des difficultés pour préparer leurs repas et contribue à préserver leur lien social. Les échanges réguliers entre les agents chargés de la livraison et les bénéficiaires font pleinement partie de ce service, en maintenant un contact humain essentiel tous les jours.

Pour en savoir plus sur le portage de repas, rendez-vous sur le site de la CCGM, rubrique Services aux habitants



Atelier "Booster votre mémoire"

Soucieuse de développer des actions de prévention, la CCGM a noué un partenariat avec l'association D*elta 7*. Cette collaboration permet à la commune de Crespières d'accueillir l'atelier "Booster votre mémoire", destiné aux personnes de 60 ans et plus.

Composé de six séances de 2h, cet atelier vise à entretenir et stimuler les capacités cognitives, tout en apportant des outils concrets pour préserver sa mémoire.
Les participants pourront découvrir des techniques de mémorisation, comprendre les effets du vieillissement sur la mémoire et identifier les habitudes de vie favorables à la santé cognitive. Des exercices permettront de solliciter différentes fonctions telles que l'attention, la concentration et l'apprentissage.

Les séances se dérouleront les lundis, du 11 janvier au 15 février 2027, au Presbytère de Crespières.
Les habitants de Crespières seront prioritaires pour les inscriptions. Si des places restent disponibles, elles pourront être proposées aux habitants des autres communes de l'intercommunalité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service des Affaires sociales au 01 82 86 01 75.



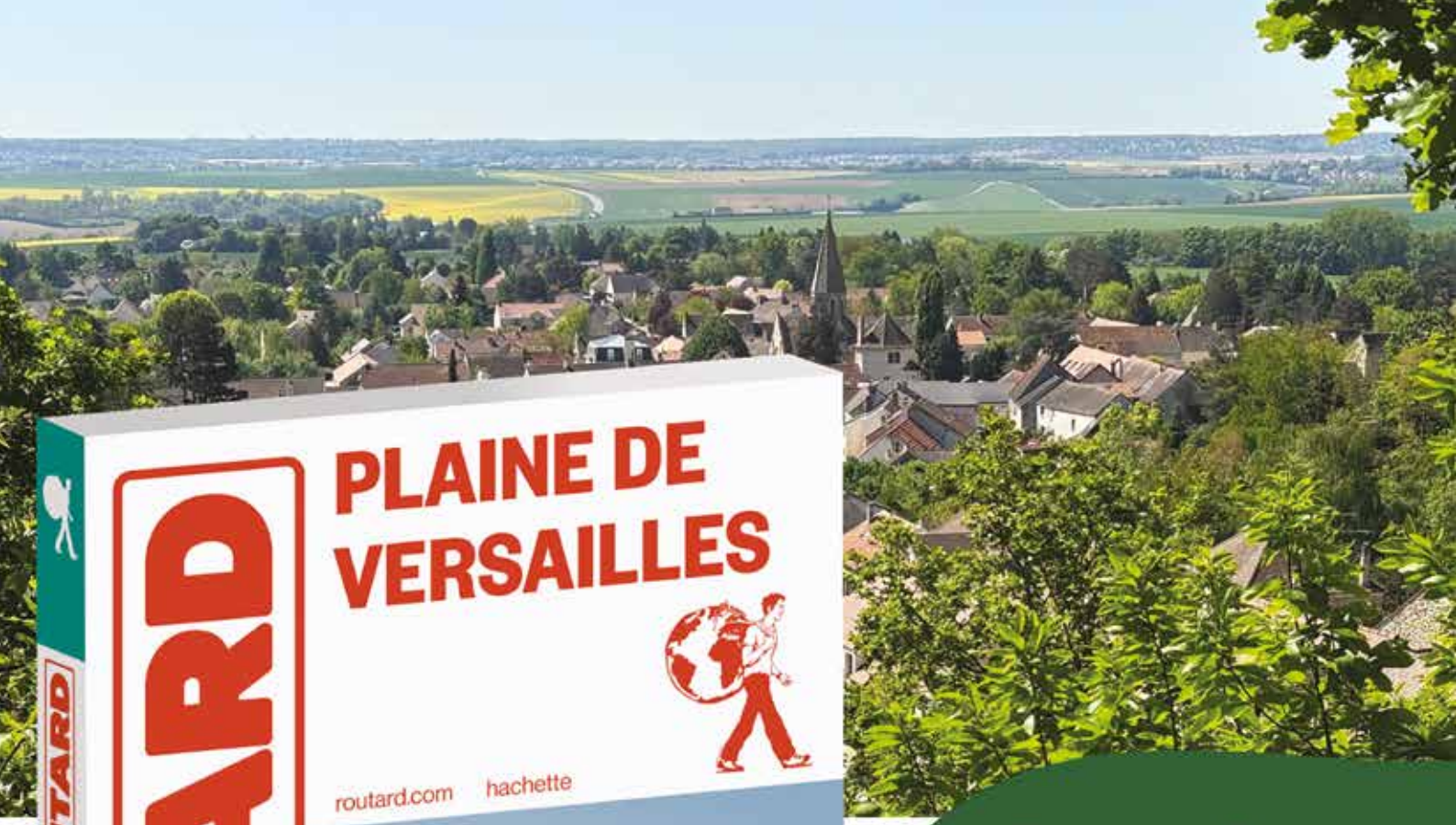
Permanences France Alzheimer

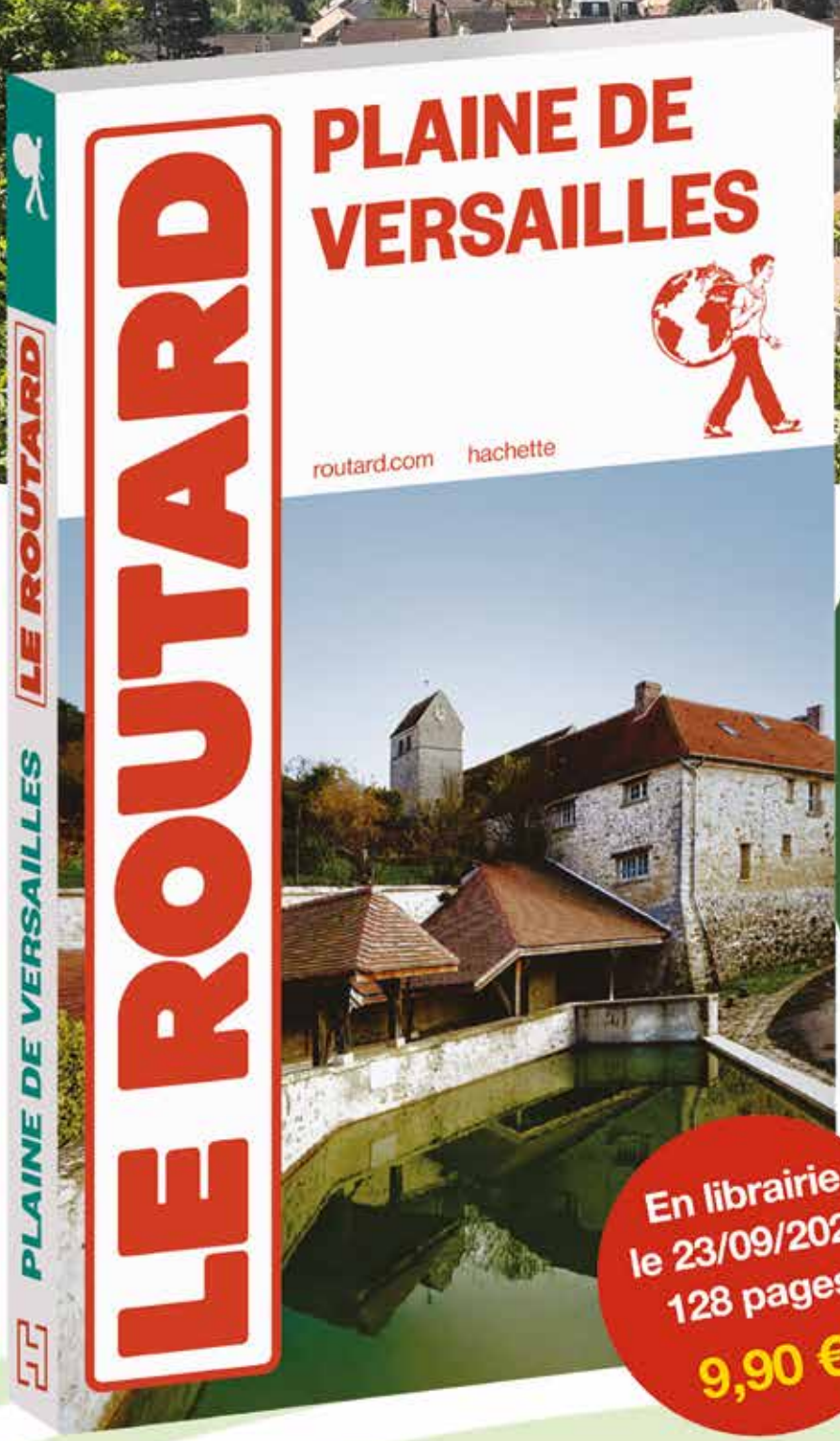
À la suite des réunions publiques organisées par le service des Affaires sociales, à Mareil-sur-Mauldre en novembre 2025, puis à Saint-Nom-la-Bretêche en septembre 2026, un travail de développement du partenariat avec l'association *France Alzheimer* a été engagé.
Cette démarche a permis de mettre en place des permanences gratuites afin de faciliter l'accès à l'information et à l'accompagnement des personnes concernées par la maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées, ainsi que de leurs proches aidants, sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Ces permanences ont pour vocation d'informer les aidants sur les dispositifs et les actions proposés par l'association pour les soutenir dans leur quotidien, rompre l'isolement et leur permettre de bénéficier de temps de répit.

La CCGM remercie les communes de Maule et de Saint-Nom-la-Bretêche pour leur contribution à la mise en œuvre de ces permanences.

Les dates et lieux des prochaines permanences seront communiqués sur le site internet de la CCGM.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Vanier au 06 87 98 15 98.





Respirer, goûter, explorer

La Plaine de Versailles

En librairie le 23/09/2026
128 pages
9,90 €

En vente à la Maison de la Plaine

hachette

Plaine de Versailles
"Un patrimoine partagé pour un avenir durable"